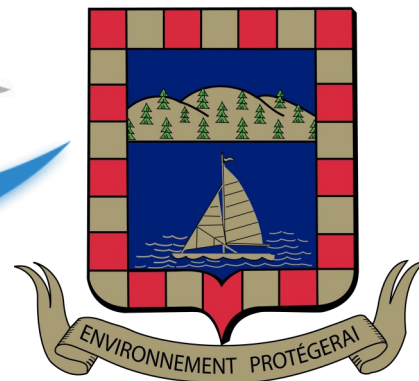


Le Tour du Lac



Vol. 9, No 8 • Juin-Juillet 2017

Bulletin municipal de
Ville de Lac-Saint-Joseph



Importante séance du conseil

lundi 19 juin 2017, 19h30
à l'Auberge Duchesnay



SUIVEZ-NOUS SUR
Facebook

@LacSaintJoseph

www.villelacstjoseph.com

info@villelacstjoseph.com



**BONNE FÊTE
DU CANADA!**



**BONNE FÊTE
NATIONALE**



Chers concitoyens, concitoyennes,

En ce début d'été pluvieux, plusieurs citoyens se désolent de voir les entrées de la Ville en piteux état ressemblant davantage à un dépotoir qu'à un accueil aux aménagements floraux, gages de beauté.

Cette situation est créée par un nombre infime de contribuables qui n'ont pas encore compris l'usage réservé aux bacs semi-enfouis. Il me semble qu'il va de soi d'arrêter l'utilisation des bacs lorsqu'ils sont pleins, de sorte que les couvercles demeurent fermés en tout temps et d'éviter de laisser certains objets recyclables à l'extérieur desdits bacs. Je vous rappelle qu'à chaque année il y a une période prévue pour la cueillette des monstres, la prochaine étant prévue le 25 septembre 2017. En tout autre temps, les objets non récupérables ou de trop grande ampleur peuvent être

apportés à l'Écocentre de Neuville à quelques km de notre municipalité et ce, sans frais avec preuve de votre résidence au Lac-Saint-Joseph (carte d'identité ou copie de compte de taxes). Ainsi nous aurions une meilleure gestion des déchets et surtout, vous démontreriez un respect pour les résidents des propriétés situées à proximité de ces bacs.

La situation a bien changé. Il y a quelques années des journalistes, des groupes de visiteurs vogaient tout autour du lac, en admiration pour les magnifiques résidences et la beauté des aménagements paysagers de ces propriétés en bordure du lac. Malheureusement, aujourd'hui nous ne pouvons en dire autant de la cour arrière (avant) de ces résidences exceptionnelles.

Citoyens et citoyennes, pensez à la devise de la Ville **ENVIRONNEMENT PROTÉGERAI !** Que signifie cette devise ? La Ville veut sensibiliser ses citoyens au respect de l'environnement pour permettre à la population de vivre dans un climat champêtre, dans un lieu de villégiature.

S'il n'y a aucune industrie ni exploitation commerciale pour perturber notre qualité de vie, il n'en reste pas moins que nous avons certaines obligations environnementales soit :

Protéger la qualité de l'eau;

Protéger la nature;

Protéger et respecter la vie d'autrui;

Protéger la quiétude, éviter le bruit (la musique trop forte sur l'eau comme sur terre);

Protéger l'aspect esthétique de nos propriétés et du chemin public;

Assurer la sécurité des usagers de la route et du lac.

Les remèdes

La collaboration de tous;

La réglementation municipale (les rebuts non rangés dans les contenants sont des nuisances);

Un article dans les médias sur l'arrière-cour des propriétés (des gens riches et célèbres).

L'usage des bacs semi-enfouis vous a déjà été décrit dans ce journal et il semble que certains citoyens n'ont encore rien compris.

J'ai personnellement cueilli plusieurs rebuts laissés en bordure de la route depuis plus d'une semaine (marches de plastique, moustiquaires etc.) et ce en plus d'avoir donné un contrat à M. Jean-Pierre Boucher. Après vérification, il en coûterait environ 1 100 \$ par semaine pour ajouter une cueillette hebdomadaire additionnelle, soit 11 000 \$ pour l'été.

En conséquence, protégeons nos taxes et protégeons notre liberté pour toutes nos réalisations et consultez notre site web pour toute information sur le développement de notre Ville.

Je souhaite un très bel été à tous et chacun!

Michel Croteau, maire



BIENVENUE À NOTRE NOUVELLE STAGIAIRE

Nous désirons souhaiter la bienvenue à Mme Magali Blais qui travaillera au sein de l'équipe durant la saison estivale. Mme Blais termine un bac en consommation à l'Université Laval et est en stage depuis le 15 mai et ce jusqu'au début septembre. Elle travaille particulièrement à l'élaboration d'une page Facebook, la mise à jour de notre site web, la mise en page du journal, la confection et le graphisme des affiches publicitaires pour le Club Nautique St-Louis. Elle animera de plus des ateliers pour les jeunes durant l'été.

Nous lui souhaitons Bonne Chance !

Le Conseil municipal .



**CONSTRUCTIONS
BEAUBOIS**
Licence RBQ : 1695-6450-38

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION RÉSIDENNELLE

**Artisan de votre bonheur
depuis plus de 38 ans!**

✓ Vaste expérience ✓ Travaux garantis ✓ Service incomparable ✓ Professionalisme reconnu ✓ Réalisations de qualité

constructions**beaubois**.com

418 871-8884



INOBIS
LAURÉAT 2015

JOURNAL LE TOUR DU LAC



Résumé des résolutions

Voici un résumé des résolutions qui ont été adoptées au cours des mois de janvier, février et mars 2017:

Résolution 033-2017

Résolution autorisant la contribution au fonds de défense juridique de la Fédération canadienne des municipalités.

Résolution 034-2017

Résolution autorisant la participation au tournoi de golf du Maire Dolbec de Ste-Catherine au profit de la Fondation médicale de la Jacques-Cartier.

Résolution 035-2017

Résolution acceptant la lettre de démission de la conseillère du district no 1, Mme Sylviane Cloutier

Résolution 036-2017

Acceptation du projet de contrat pour la transmission des infrastructures internet à la Coopérative de Câblodistribution Ste-Catherine après approbation par le ministre des Affaires municipales.

Résolution 043-2017

Résolution pour engagement d'une stagiaire en consommation, Mme Magali Blais pour la saison estivale 2017.

Résolution 044-2017

Résolution acceptant la soumission de Entretien J.-P. Boucher pour l'entretien des terrains municipaux.

Résolution 045-2017

Résolution autorisant la tenue du MégaRelais Madame Labrisky le 16 septembre 2017.

Résolution 047-2017

Avis de motion pour la présentation d'un Règlement d'emprunt pour la construction d'un complexe communautaire et bureaux administratifs.

Virian Viriens, Directrice générale

Nicolas Gosselin 
Arboriculteur et élagueur diplômé

- Élagage et émondage
- Abattage
- Taille de haie
- Fertilisation

tél.: 418-875-0176
cell.: 418-559-5690

Estimation gratuite



Michel D'Amours
Courtier immobilier
Cell.: 418 265-8383

 **RE/MAX 1^{er} CHOIX** (2003)
AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME
DE RE/MAX QUÉBEC INC.

325, rue Marais, Bureau 250
Québec QC G1M 3R3
Bur.: 418 683-9300 • Fax: 418 687-3629



Conseiller

District #2

Mot de Jacques Tessier

LA MISE À L'EAU DES BATEAUX

Le contrôle de la mise à l'eau des bateaux au Club Nautique St-Louis se fait depuis plusieurs années à l'aide de vignettes émises par la Ville.

Celles-ci sont de deux types:

- vignette RÉSIDENT émise gratuitement aux résidents sur présentation de votre permis d'embarcation de plaisance.
- Vignette VISITEUR émise au coût de 50 \$ (valide pour un mois) pour vos invités. Si vous désirez recevoir chez vous un invité avec son embarcation, vous pouvez donc vous procurer une vignette visiteur. Vous devez parrainer votre visiteur en demandant en son nom une vignette de visiteur et en payant les frais applicables de 50 \$ (valide pour un mois), tout en transmettant à la Ville une copie du permis d'embarcation.



Votre vignette doit être affichée sur votre embarcation et en cas de changement d'embarcation, vous devez récupérer ladite vignette et la rapporter au bureau municipal pour vous en procurer une nouvelle.

L'ensemble véhicule-remorque ne doit pas demeurer sur les terrains du Club nautique. Étant donné que vous parrainez votre invité, vous devez vous assurer qu'il a un comportement irréprochable en l'informant des règles particulières mises en place pour préserver l'environnement de notre lac qui doit être une priorité pour tous.

Au lac:

- limite de 10 km/hre à moins de 100 m. des rives,
- zone de pratique du wake à plus de 300 m. des rives,
- limite de vitesse: 70 km le jour et 45 km la nuit,
- Éviter la pollution sonore (silencieux des moteurs, musique forte etc.)

Un stagiaire de Transport Canada sera également disponible au Club Nautique St-Louis, surtout les fins de semaine, pour faire l'inspection volontaire de votre embarcation et vous remettre un certificat de conformité ou vous indiquer les articles manquants pour votre sécurité. Vous pourrez par la suite vous représenter pour obtenir votre certificat de conformité. C'est un service gratuit alors profitez-en !

Je vous souhaite à tous un très bel été !

Jacques Tessier, Conseiller district no 2.



Dre Isabelle Baillargeon

ORTHODONTISTE

www.drebaillargeon.com

www.facebook.com/dreisabellebaillargeon

7185, Boul. Henri-Bourassa
Québec (Québec) G1H 3E3
Tél. : 418-628-0966
Télec. : 418-628-0424



TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY

S.E.N.C.R.L.

André Lemay

Avocat

Groupe Municipal • Environnement • Expropriation

Iberville Un, bureau 200, 1195, av. Lavigerie,
Québec, QC G1V 4N3

Téléphone: 418-658-9966 • Télécopieur: 418-656-6766
alemay@tremblaybois.qc.ca – www.tremblaybois.qc.ca



Bonjour cher citoyens, citoyennes,

L'été est enfin arrivé et le Club nautique St-Louis est prêt à recevoir jeunes et moins jeunes. Les inscriptions pour les jeunes vont bon train. Bien que les semaines intensives de Ski/Wake soient complètes, en tout temps vous pouvez inscrire vos jeunes dans la programmation régulière en consultant le site www.clubnautiquestlouis.com

Vous recevez en même temps que ce journal, le calendrier du Club. Élaboré par Mme Marie-Andrée Bougie, membre du Conseil d'administration il renferme une multitude de renseignements dont plusieurs activités dédiées à toute la famille. Nous vous rappelons que le calendrier est une source de revenu importante pour le Club et voulons remercier tous les commanditaires qui année après année nous encouragent.

Le Club nautique est un lieu de rassemblement que ce soit durant le jour pour les activités dédiées aux jeunes ou encore pour les adultes lors du cocktail d'ouverture, du souper des résidents, des 6 à 8, du jitney, des compétitions de ski/Wake etc...

Nous avons pensé vous présenter quelques statistiques de l'année dernière représentant sommairement l'achalandage durant la période estivale. En regard des jeunes, nous avons eu 108 jeunes qui ont fréquentés le Club. Voici leur provenance :

Ville de Lac St-Joseph	73 jeunes : 68%
Fossambault et St-Catherine de La Jacques Cartier	11 jeunes : 10%
Québec	24 jeunes : 22%

Les temps ont changé, 18/108 enfants sont à temps plein et proviennent tous de Ville de Lac St-Joseph. Par ailleurs, la programmation du Club permet également un séjour pour 90 autres jeunes qui bénéficient tout autant de plusieurs activités afin de bouger, de faire différents apprentissages etc... Cette formule, adaptée à la nouvelle réalité assure aux parents et grands-parents un lieu sécuritaire et formateur apprécié des jeunes.



Il faut également mentionner que lors du souper des résidents plus de 140 personnes sont présentes, les 6 à 8 rassemblent de 50 à 100 personnes les vendredis de l'été, le cocktail d'ouverture et de fermeture autant etc... Comme le démontrent les statistiques il y a de la vie au Club, plusieurs profitent de ce lieu de rassemblement exceptionnel. Il est là pour vous tous...

Au plaisir de vous y rencontrer !

Diane Guérard, Conseillère district no 3
d.guerard@hotmail.com

Calendrier des activités

Nous vous invitons à consulter régulièrement ce tableau qui vous indique notamment les restaurateurs présents aux 6 à 8 :



Samedi 24 juin (17h00)	Cocktail d'ouverture avec présentation de l'équipe des moniteurs
Samedi 1er juillet (18h00)	Souper des résidents (Les billets sont en vente à la ville)
Vendredi 7 juillet	6 à 8 (La Shop cuisine de rue)
Vendredi 14 juillet	6 à 8 (Nourcy camion de rue)
Vendredi 21 juillet	6 à 8 (C Miam traiteur, verrines et autres)
Vendredi 28 juillet	6 à 8 (La vieille Boucherie, saucisses et autres)
Vendredi 4 août	6 à 8 (Nagano, sushis et porc effiloché)
Vendredi 11 août	Dernier 6 à 8 (La Shop cuisine de rue) William Band sera présent pour vous faire danser
Vendredi 18 août (17h00)	Épluchette de Blé d'inde et spectacle de clôture

Club Nautique Saint-Louis
360, Chemin Thomas-Maher
Lac-Saint-Joseph, Québec

No.



Souper des résidents

Samedi, le 1^{er} juillet 2017 à 18h00
au Club Nautique Saint-Louis

60\$ / personne

Cocktail

Souper

Soirée

Apportez votre vin



CNSL 



À la croisée des chemins concernant le projet de construction d'un complexe communautaire et administratif

L'objectif de cette chronique est de partager avec nos concitoyens le fruit de nos démarches en regard d'un projet de construction d'un complexe communautaire et administratif sur le site actuel du Club Nautique St-Louis.

Rappelons brièvement que le mandat de ce comité (composé de mes collègues Diane Guérard, Jacques Tessier, Claude Tessier et l'auteur de ces lignes) et mis sur pied à l'été 2015 par Monsieur le Maire était à l'origine d'identifier les besoins de la ville en matière d'infrastructures.

Bien que l'état de la route représente une préoccupation constante du présent Conseil municipal et que la possibilité d'y joindre éventuellement une bande cyclable et/ou piétonnière ait été suggérée par plusieurs concitoyens, les travaux du comité se sont consacrés sur la nécessité de relocaliser à court terme les bureaux administratifs de la ville (présentement dans la résidence privée de notre directrice générale) et de se pencher sur le dossier du club nautique âgé de plus de 60 ans, et qui commence à montrer des signes de faiblesse.

Beaucoup d'énergie et de dévouement ont été consacrés par les membres du comité et le Maire comme en font foi nos multiples rencontres avec des experts en plus de notre travail régulier avec pour unique objectif de présenter à nos concitoyens une proposition raisonnable et efficace tout en prenant avantage des diverses subventions gouvernementales admissibles sans parler des taux d'intérêt historiquement très bas. Qui plus est, la transparence envers nos concitoyens a fait l'objet d'une préoccupation constante comme en témoignent nos trois séances publiques d'information tenues les 21 mars, 6 juin et 8 novembre 2016.

Prochaines étapes et décision à venir:

Il importe ici de mentionner qu'aucune décision et/ou résolution concernant ce dossier n'a été adoptée à ce jour, Ceci dit, le Conseil municipal a jugé pertinent de procéder à des appels d'offre pour un projet de construction d'un complexe communautaire et administratif situé sur le site actuel du Club Nautique afin d'en évaluer exactement les coûts. Une fois le délai expiré pour le dépôt des soumissions (14 juin prochain), le comité sur les infrastructures se réunira pour analyser les propositions et faire une recommandation à la séance du Conseil municipal du 19 juin 2017.

Tel que mentionné par monsieur le Maire dans son mot d'ouverture, tous les citoyens de la Ville de Lac-Saint-Joseph intéressés à connaître les tenants et aboutissants reliés à ce projet et/ou désireux de se faire entendre sont invités à assister à cette séance du Conseil. Advenant une décision du Conseil municipal d'aller de l'avant avec ce projet et impliquant un règlement d'emprunt, un registre public sera ouvert permettant aux citoyens d'exprimer leur opposition.

Comme le prévoit la loi, si plus de 10% de nos concitoyens signent ledit registre, un référendum sera requis... à moins que le Conseil municipal retire son projet. Le cas échéant, le présent (ou prochain) Conseil municipal devra réfléchir sur des options alternatives pour optimiser les présentes subventions gouvernementales admissibles tout en rencontrant les besoins à court et moyen terme de la ville en matière d'infrastructure.

En matière de démocratie municipale, il faut se souvenir qu'il est souvent difficile de faire l'unanimité sur un projet mobilisateur. Cependant le présent Conseil municipal cherche à établir le plus grand consensus possible en regard d'un projet visionnaire, à l'intérieur de paramètres financiers raisonnables, devant faire la fierté de tous les résidents actuels et futurs de Ville de Lac-Saint-Joseph.

Clément Gignac

Conseiller district no 6 et président du Comité sur les infrastructures



Votre aménagement doit refléter votre personnalité.

Consultation à domicile • Plan d'aménagement
Suivi et gestion de projet • Design d'éclairage

PLUS DE 10 ANS D'EXPÉRIENCE



DESIGN
D'AMÉNAGEMENT
D'EXCEPTION

Marie-Julie Hamel

418 951-3944

info@acaciadesign.ca

www.acaciadesign.ca



Éric Caire
Député de La Peltrie

5121, boulevard Chauveau Ouest
bureau 201
Québec (Québec) G2E 5A6
418 877-5260

ecaie-lape@assnat.qc.ca
www.ericcaire.qc.ca

MESSAGE AUX NOUVEAUX RÉSIDANTS DE LA CIRCONSCRIPTION DE LA PELTRIE

Année après année, la fin du printemps et le début de l'été sont des périodes propices aux déménagements et, souvent, à d'importants changements de milieux de vie. Si vous êtes de ces nouveaux ménages qui viennent s'établir à L'Ancienne-Lorette, à Val-Bélair, à Saint-Gabriel-de-Valcartier, à Shannon, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, à Fossambault-sur-le-lac ou à Lac-Saint-Joseph, mon équipe du bureau de circonscription et moi désirons tout d'abord vous souhaiter la bienvenue dans la circonscription de La Peltrie.

Comme il arrive fréquemment lorsqu'on s'installe dans une nouvelle ville, on tente rapidement de repérer les principales sources d'informations générales sur les services aux citoyens. Si l'hôtel de ville représente un incontournable pour les services municipaux, sachez que le bureau de circonscription de votre député constitue aussi un bon endroit pour obtenir réponses à plusieurs questions.

Que vous souhaitiez localiser le centre d'emploi qui dessert votre secteur, identifier les principaux établissements de santé et les institutions scolaires à proximité ou encore vous assurer que les ministères et organismes soient informés de vos nouvelles coordonnées, n'hésitez pas à communiquer avec mon bureau de circonscription; les membres de mon équipe disposent de l'expertise et des outils pour vous accompagner dans vos démarches auprès du gouvernement québécois afin que vous puissiez bénéficier des services auxquels vous avez droit.

Je termine en soulignant que l'horaire de travail du bureau de circonscription pour la période estivale du 4 juillet au 5 septembre sera de 9 h à 15 h du lundi au jeudi – le bureau sera fermé les vendredis ainsi que les lundis 3 juillet et 4 septembre.

Bon été à tous !

Éric Caire

CONSTRUCTION & RENOVATION
Racine Inc.
Entrepreneur Général

Alain Racine, entrepreneur
Tél. : **418.872.5111** • Cell. : 581.307.5771
racine1340@hotmail.com
R.B.Q. : 5697-8836-01

Finition intérieure et extérieure •
Construction et rénovation •
Salle de bain et cuisine •
Finition de sous-sol •
Garage et remise •
Portes et fenêtres •
Patio •

Notre fierté est dans votre entière satisfaction

États financiers | Fiscalité | Comptabilité

1065, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 3W1

418 686-4299 | 1 888 596-4299 | Téléc.: 418 686-4298
bfa@qc.aira.com | beaudetfontaine.com

**bf Beaudet
Fontaine CPA s.a.**

Société de comptables professionnels agréés
et services fiscaux

Michel Fontaine
M. Fisc., CPA auditeur, CGA



Espèces menaçantes pour le lac

Saviez-vous que plusieurs espèces connues d'ailleurs dans le monde, ont réussi à s'établir au Québec et sont sources de multiples impacts, souvent néfastes sur notre biodiversité, notre économie, notre santé et nos emplois ? À cet effet, plusieurs plans d'eau du Québec sont contaminés par des espèces exotiques envahissantes.

Qu'est-ce qu'une espèce exotique envahissante (EEE) ? Un végétal, un animal ou un micro-organisme introduit hors de son aire de répartition naturelle et dont l'établissement ou la propagation constitue une menace pour l'environnement, l'économie ou la société. Parmi les envahisseurs potentiels au Lac-Saint-Joseph:

- ⇒ Myriophylle à épi (présent au Lac Sergent);
- ⇒ Cladocère épineux (présent au Lac Champlain);
- ⇒ Moule zébrée (présente au Fleuve St-Laurent);
- ⇒ Carpe asiatique (présente au Fleuve St-Laurent).

Dès qu'une EEE est établie dans un écosystème favorable, il devient pratiquement impossible à déloger et très coûteux à contrôler.

Pour prévenir la contamination du lac, votre Comité en environnement travaille pour vous et soumettait au Conseil municipal le 15 mai dernier la proposition suivante:

- Que les trois communautés riveraines du lac St-Joseph se concertent et élaborent un accord sur la décontamination des embarcations avant leur mise à l'eau.

D'autre part, saviez-vous que des études ont révélé ces dernières années que le lac St-Joseph présentait plusieurs signes de vieillissement tel que:

- ⇒ Augmentation importante de plantes aquatiques indigènes;
- ⇒ Valeur de phosphore plus élevée en 2016 dans le bassin nord comparativement aux quatre dernières années;
- ⇒ Déficit important d'oxygène avec absence complète d'oxygène en août et septembre 2016 dans le bassin sud;
- ⇒ Présence de cyanobactéries signalée à 9 reprises en 2016;
- ⇒ Valeur de la Chlorophylle A en hausse depuis 2014.

Sans vouloir être alarmiste, la protection du lac débute par une navigation responsable:

- les amateurs de wake sont invités à pratiquer leur sport en respectant les bouées oranges situées à 300 mètres des rives. (Les vagues de wake sont reconnues pour éroder les rives).
- Ne pas jeter les déchets dans l'eau
- Circuler lentement (10 km) dans la zone de baignade située à 100 mètres des rives ainsi que dans les zones écosensibles tel que « La Passe »;
- Éviter le déversement d'essence au lac.

L'état de santé du lac, c'est l'affaire de tous. La valeur de nos propriétés en dépend.

Soyez prudents et bon été !

Claude Lessard, conseiller, responsable de l'environnement.

Votre nouvelle façon de voir le monde



La carte **Odyssee^{MD}**
World Elite
Mastercard

- Jusqu'à 2% de **BONIDOLLARS^{MD}** sur vos achats courants¹
- Assurance voyage de 60 jours²

Détails à
desjardins.com/OdysseeWorldElite



Desjardins
Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine

418 337-2218 418 875-2744

Mastercard et World Elite sont des marques déposées et le concept de cercles est une marque de commerce de Mastercard International Incorporated. ^{MD} Odyssee et BONIDOLLARS sont des marques déposées de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. 1. Certaines conditions s'appliquent. 2. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Les protections d'assurance sont souscrites auprès de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Les informations contenues dans cette publicité sont présentées à titre explicatif seulement. Pour plus de détails, veuillez consulter les contrats d'assurance disponibles à desjardins.com/OdysseeWorldElite.



Joël Godin
Député de Portneuf –
Jacques-Cartier

Course à la chefferie du Parti Conservateur du Canada : ANDREW SCHEER devient le nouveau chef

Saint-Augustin-de-Desmaures, 27 mai 2017 – Au terme de la course à la chefferie, Andrew Scheer est devenu le nouveau chef du Parti conservateur du Canada. Il prendra donc la tête du parti et succédera du même coup à l'ancien Premier ministre du Canada, Stephen Harper, dont l'interim était assuré par Rona Ambrose, depuis novembre 2015.

Andrew Scheer a occupé d'importantes fonctions à la Chambre des communes, notamment à titre de président et de leader parlementaire de l'Opposition officielle. Il a également tenu une course à l'investiture engagée et les membres du parti se sont exprimés lors du vote. «Il s'agit là d'un réel exercice de démocratie. Nous travaillerons donc ensemble afin de constituer un parti fort et je m'assurerai de toujours défendre les intérêts des citoyennes et des citoyens de la circonscription de Portneuf – Jacques-Cartier, à Ottawa» a exprimé Joël Godin.

Monsieur Godin tient également à rappeler ses priorités depuis le début de la course à l'investiture du Parti conservateur du Canada: Le fait français et la protection de la langue française, la place qu'occupent les régions en regard des grands centres, le développement économique et l'environnement.

«Je suis fier d'être un député membre du caucus du Parti conservateur du Canada et je suis convaincu que nous gagnerons la confiance des Canadiennes et des Canadiens et prendrons le pouvoir en 2019» a conclut le député de Portneuf – Jacques-Cartier.

Information :

Nadia Talbot

Attachée de presse

Téléphone : 581-999-1284

Courriel : joelgodin.communications@gmail.com



Chères concitoyennes, Chers concitoyens, ,

C'est avec enthousiasme que nous avons procédé l'automne dernier à l'installation des bacs semi-enfouis aux deux entrées de la Ville. Nous avons cru ainsi apporter une solution au problème de bacs roulants individuels qui demeuraient en bordure de la route durant toute la semaine.

Nous constatons, à regret, que certains citoyens considèrent ces endroits comme des dépotoirs et y laissent à peu près n'importe quoi (télévisions, moustiquaires, micro-ondes etc.) et ce, à l'extérieur des bacs. Certains laissent également leurs sacs à déchets à côté des bacs lorsque ceux-ci sont pleins.

En vertu de notre *Règlement sur les nuisances* portant le numéro 2015-238, l'article 24 mentionne ce qui suit:

« 24. Nuisances

Constitue une nuisance et est prohibée le fait de:

A) (...) B) (...)

C) disposer de matières résiduelles dans des sacs et de placer ceux-ci en bordure de rue, à l'exception des collectes sélectives

31. Sanctions

Toute personne qui contrevient au présent règlement ou qui entrave, de quelque manière que ce soit, l'action du fonctionnaire désigné ou d'un agent de la paix agissant en vertu du présent règlement, commet une infraction et est passible des amendes suivantes :

Pour une personne physique, une amende de deux cents dollars (200\$)

[...]

Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus.

Si une infraction dure plus d'un jour, l'infraction commise à chacune des journées constitue une infraction distincte et les pénalités édictées pour chacune des infractions peuvent être imposées pour chaque jour que dure l'infraction, conformément au présent article. »

Nous vous demandons donc de faire preuve de civisme et de continuer à placer vos ordures dans vos bacs personnels si vous êtes résidents permanents. Par contre, si vous quittez le dimanche soir et que vous constatez que les bacs sont pleins, vous pouvez ramener vos sacs en ville et les placer dans votre bac. Le but est d'éviter d'avoir, comme c'est le cas actuellement, 65 bacs à la semaine longue en bordure du chemin Thomas-Maher.

Depuis quelques semaines, nous faisons le recensement des bacs qui sont laissés au bord de la route durant toute la semaine. Il est important que vous ramassiez vos bacs le lundi soir ou que vous les fassiez ramasser après la cueillette des ordures. Ceux qui contreviennent à ce règlement recevront des avertissements et s'il y a récurrence, ils seront passibles d'une amende.

Vous ne laissez sûrement pas vos bacs au bord de la rue pendant toute la semaine lorsque vous êtes en ville, pourquoi le faire au lac alors qu'il y a des animaux sauvages et que c'est de la pollution visuelle ? Si vous avez de gros objets, allez les porter directement à la Régie régionale à Neuville. C'est une question de bon sens!

Nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration et vous souhaitons un bel été !

Claude Tessier, Président du Comité consultatif d'urbanisme

Analyse d'eau potable

À la demande de plusieurs citoyens, nous vous offrons encore cette année le service d'analyse d'eau potable.

Le processus est fort simple. Vous n'aurez qu'à vous présenter au bureau de la Ville à compter du 29 juin pour prendre les bouteilles destinées à l'analyse ainsi qu'une fiche de renseignements. Vous devrez par la suite les remplir d'eau le lundi soir 3 juillet ou le mardi matin 4 juillet et rapporter le tout à la Ville **avant 10h00 le mardi 4 juillet** avec la fiche dûment remplie et un chèque au montant de 50,00 \$ pour une analyse de base, 125 \$ pour une caractérisation complète (représentant le coût réel payé au laboratoire plus les taxes) à l'ordre de **Ville de Lac-Saint-Joseph**.

Nous nous occuperons par la suite d'apporter toutes les bouteilles recueillies au laboratoire le mardi matin (puisque l'eau doit être apportée dans les 24 heures de sa cueillette). Les résultats seront alors transmis au bureau de la Ville par télécopieur et nous vous les transmettrons par la suite.

Vivian Viviers, directrice générale



ENTRETIEN J.P. BOUCHER INC.



- NETTOYAGE PRINTANIER
- TONTE DE PELOUSE
- RAMASSAGE DE FEUILLES
- TRAVAUX DIVERS

entretienboucher@hotmail.com

418-875-2195

Au Lac-Saint-Joseph, votre garantie de satisfaction!



Mot de la Directrice Générale



ÉLECTIONS MUNICIPALES LE 5 NOVEMBRE 2017

Comme vous le savez, le 5 novembre 2017 sera jour d'élections pour toutes les municipalités de la province. C'est votre devoir de voter.

Les déclarations de candidatures pourront être déposées au bureau de la Ville à la Présidente d'élection, **à compter du vendredi 29 septembre 2017 et au plus tard le 6 octobre 2017 entre 9h00 et 16h30**. Vous pourrez vous procurer des formulaires à compter du 5 septembre 2017.

Pour les postes qui n'auront reçu qu'une seule candidature, il y aura proclamation des candidats élus sans opposition le 6 octobre 2017. S'il y a plus d'un candidat à un poste, il y aura alors élection.

Le vote par anticipation aura lieu **le dimanche 29 octobre 2017 de 12h00 à 20h00** et le jour du scrutin le dimanche 5 novembre 2017 **de 10h00 à 20h00**. D'autres informations vous seront transmises d'ici là.

Messe de Mgr Grondin et déjeuner communautaire

Encore une fois cette année, Mgr Denis Grondin a accepté de venir célébrer une messe à la Chapelle. Ce sera **le dimanche 2 juillet 2017 à 9h30**. Cette messe sera suivie d'un déjeuner à l'extérieur de la Chapelle où nous pourrons échanger et fraterniser. En cas de pluie, ce sera à l'intérieur. Vous êtes tous invités!

Analyse d'eau potable

Depuis quelques années, nous vous offrons le service d'analyse d'eau potable. Vous pouvez consulter l'article publié à l'intérieur du présent journal concernant la procédure. Notez toutefois que vous devez rapporter vos bouteilles au bureau de la ville au plus tard **le 4 juillet 2017 à 10h00**, afin que nous puissions aller porter dans les délais aux Laboratoires Environex.

Règlement sur les animaux

Depuis un certain temps, nous recevons plusieurs plaintes concernant les animaux en liberté sur le territoire. Je vous rappelle qu'il existe un *Règlement sur les animaux* qui oblige les propriétaires à prendre certaines précautions pour protéger la quiétude de tous. Voici quelques articles:

«4.1 Garde d'un chien sur la propriété privée

*Sur une propriété privée, le gardien d'un chien **doit**, selon le cas :*
garder le chien dans un bâtiment d'où il ne peut pas sortir;
garder le chien dans un enclos;
garder le chien sur un terrain clôturé d'où il ne peut pas sortir;
garder le chien retenu par une chaîne;
garder le chien sous son contrôle, de préférence en laisse.»



De plus, l'article 3.9 du même règlement mentionne qu'un gardien de chien commet également une infraction au présent règlement si son animal :

Trouble la paix publique par ses cris ou par son comportement;
Erre librement sur le territoire de la municipalité;
Mord ou tente de mordre une personne ou un autre animal. »

Finalement, selon l'article 3.10 : Nous pourrions capturer votre chien s'il est libre et le mettre en fourrière, les frais d'hébergement, de transport, et les soins vétérinaires (s'il y a lieu) vous seront facturés.

Cocktail d'ouverture, souper des résidents et 6 à 8

Je vous rappelle que le Cocktail d'ouverture du Club Nautique aura lieu le samedi 24 juin à 17h00.

Le souper des résidents se tiendra le **samedi 1er juillet 2017 à 18h00**. Vous pouvez vous procurer des billets au coût de 60 \$ au bureau de la Ville. Vous pouvez apporter votre vin ou vous en procurer sur place le soir même. Faites vite car ils partent très rapidement.

Quant aux 6 à 8 du vendredi soir, ils débiteront le 7 juillet. Vous pouvez consulter le calendrier du Club Nautique pour plus d'informations.

Construction du Centre communautaire

Les soumissions concernant la construction du Centre communautaire seront ouvertes le 9 juin prochain. Par la suite, nous étudierons les offres reçues et vous communiquerons les résultats lors de la **séance du Conseil du 19 juin 2017 à 19h30 à l'Auberge Duchesnay**. Je vous invite à cette importante séance du Conseil tel que mentionné sur la page couverture du présent journal.

Travaux de réfection de certaines sections du Chemin Thomas-Maher

Certains travaux de réfection sont nécessaires à des endroits très précis sur le chemin Thomas-Maher et pour ce faire, il est possible que la route soit fermée durant ces travaux qui seront exécutés durant la saison estivale. Des panneaux d'indication seront installés pour vous informer de la fermeture de ces sections si nécessaires. Soyez vigilants et prudents.

Bacs semi-enfouis

Comme vous le lirez à l'article du Conseiller Claude Tessier, nous éprouvons certaines difficultés avec l'installation des bacs semi-enfouis puisqu'ils sont remplis à pleine capacité bien qu'il y ait autant de bacs qu'auparavant en bordure de la route. Ces bacs ont été installés pour éviter que les bacs résidentiels demeurent dans les entrées toute la semaine. Par contre, certains s'en servent comme une zone de dépôt et y laissent n'importe quoi à l'extérieur des bacs. La cueillette des gros objets a été faite au début de mai et la prochaine se fera en septembre prochain. Si vous avez de gros objets dont vous voulez vous départir, il faut aller les porter à l'Écocentre de Neuville dont vous trouverez les coordonnées sur le site web. Nous devons assumer des frais supplémentaires pour faire ramasser vos déchets et ce n'est agréable pour personne. C'est une question de logique et de civisme! Vous ne le faites pas en ville, agissez de la même façon lorsque vous êtes au lac.

Je vous souhaite à tous un très bel été et d'excellentes vacances!

Vivian Viviers, Directrice générale

Pour un décor "WoW"



Jenny Maguire
Designer- Objets décoratifs - Papier Peint
Décoration personnalisée
Rénovation-Construction neuve
418-387-9728
jennymaguire13@icloud.com

Deux Thomas Maher Lac St-joseph



Sécurisez votre ordinateur

Pour réduire les risques d'être victime de **piratage**, vous devez **protéger votre ordinateur** de façon convenable. Voici quelques conseils qui pourront sûrement vous être utiles dans votre démarche.

Conseils à suivre:

1. Protégez votre ordinateur avec un **pare-feu** (*firewall*).
2. Faites des mises à jour régulières de votre logiciel antivirus.
3. N'ouvrez que les courriels ou messages provenant d'un destinataire en qui vous avez confiance.
4. Téléchargez seulement les fichiers Internet qui proviennent de source sûre.
5. Utilisez un mot de passe alphanumérique, comprenant des majuscules, des minuscules et des caractères spéciaux, d'au moins 8 caractères.
6. Changez votre mot de passe régulièrement. Utilisez des mots de passe variés pour accéder aux différents sites Internet.
7. Installez un **anti-espiogiciel** (*antispyware*).
8. Exécutez une mise à jour ainsi qu'un nettoyage complet de votre poste informatique de façon automatique.

À noter

Même si vous suivez tous ces conseils à la lettre, il se peut que vous soyez victime d'un **virus** ou d'intrusions. Les divers logiciels de sécurité pour protéger votre ordinateur ne sont pas infaillibles. Ils vous permettent seulement de diminuer les risques.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter <http://www.pensezcybersecurite.gc.ca/index-fra.aspx>

Poste de la MRC de La Jacques-Cartier

Sûreté du Québec
1045, Boul. du Lac
Lac-Beauport (Québec) G0A 2C0
Tél: 418-841-3911

Centre de services MRC21-6202

Région de la Capitale-Nationale
Sûreté du Québec
180, boul. Notre-Dame
Pont-Rouge (Québec) G3H 3K7
Tél: 418-873-1234



Alain Coulombe
Huissier de justice
Président

800, boul. des Capucins
Québec (Québec) G1J 3R8
www.gschuis.com

Tél.: 418 648-1717
Télec.: 418 522-9911
1 800 463-6267
acoulombe@gschuis.com



Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com

PARTICIPEZ AU

DÉFI TÊTES RASÉES

leucan

tetesrasees.com



Après Lac-Beauport, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Sainte-Brigitte-de-Laval et Saint-Gabriel-de-Valcartier, cette année, c'est au tour du service incendie de Shannon de recevoir le Défi têtes rasées. C'est ainsi que le 10 juin prochain, des dizaines de participants passeront sous le rasoir à la caserne de Shannon.

Déjà plus de 200 000 \$ amassés

Au cours des quatre dernières éditions, c'est un total de plus de 200 000 \$ qui a été remis à Leucan. L'objectif de cette année est de donner 35 000 \$ supplémentaires aux enfants atteints de cancer et à leur famille. Encouragez les valeureux pompiers, policiers et ambulanciers et,

vous aussi, vous viendrez en aide, à votre façon, aux enfants et à leur famille via le Défi têtes rasées.

Pour contribuer, rendez-vous au www.tetesrasees.com, cliquez sur Donner et recherchez MRC de La Jacques-Cartier sous l'onglet Site de rasage.

Une journée remplie d'émotions!

Le Défi têtes rasées, c'est bien plus qu'un simple lieu où les participants se font raser les cheveux, c'est aussi l'occasion de s'amuser! De l'animation, des jeux gonflables, des mascottes, des démonstration d'équipement et bien plus encore divertiront petits et grands de 10 h à 14 h.

Le 10 juin, à la caserne incendie de Shannon, venez soutenir les participants qui oseront le look coco rasé pour l'été et soyez témoin de beaux moments d'émotion! Plaisir et émotions garantis!

Alarme

 **Logitech** plus



ÉVITEZ UN DÉGÂT D'EAU EN VOTRE ABSENCE

Vous offre gratuitement l'arrêt de votre pompe de puits sur armement de votre système d'alarme en se reliant à votre système déjà existant. (Aucuns frais d'activation, de programmation et de déplacement)

Reliez-vous au plus gros central au Canada (Québec, Montréal, Toronto, Ottawa, Vancouver) pour 14.95\$/mois taxes en sus.

Électricien en sus

**Pour information
418-658-5756**

A vendre



Magnifique terrain profond avec chemin privé.

Plage privée et bord de lac revégétalisé.

3 chambres, 2 salles de bains et foyer.

Informations : Françoise Cloutier 418-522-8581 ou frscloutier@gmail.com



Venez danser le **ZUMBA** avec
Jacinthe Lacroix, formée au *Studio
de danse Mirage*.

524 Ch. Thomas-Maher
Lac St-Joseph
418-456-3491
jacinthelacroix@me.com

Le **ZUMBA** est un programme
d'entraînement physique
combinant des éléments
d'AÉROBIE et de DANSES
LATINES, le tout sur de la
MUSIQUE DU MONDE.

NOUVEL HORAIRE**

Les Lundi, Mercredi et Vendredi

Coût : 10\$/ séance par personne

9h30 à 11h00

Apportez vos espadrilles, vos poids et votre tapis!

****NOUVEAU****

Ajout de 30 minutes d'EXERCICES DE
MUSCULATION pour les intéressé(es)

ZUMBA À LA PLAGE
par beau temps!



ON VOUS ATTEND!!



Vaste salle de montre



PRINCECRAFT
DOMINEZ L'EAU



DÉTAILLANT MERCURY **MERCURY**

Pièces et accessoires Mercury
disponibles sur place

0117070617



DION
MOTO
ST-RAYMOND

www.dionmoto.com

840, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

418 337-2776 • 1 877 337-8666

Le Secret de Noël

Lauréat du 1^{er} prix



C'est avec grand plaisir et fierté, le 4 mai dernier, que votre Équipe d'animation locale s'est vu remettre le 1^{er} prix de la catégorie **Mise en valeur de la culture**, dans laquelle elle était nominée. Grâce au spectacle **Le Secret de Noël, présenté en décembre 2016**, mesdames Marie-Josée Bertrand et Line Guay, membres représentantes pour l'occasion, ont reçu une bourse de 500\$ et un magnifique trophée, au **Gala reconnaissance Les étoiles de la Jacques-Cartier**. Ces récompenses ont été remises, au EAL, organisme sans but lucratif, pour avoir contribué de façon significative au rayonnement de l'art à l'échelle locale.

Avec ce fonds monétaire, nous irons de l'avant avec un autre beau projet rassembleur. Le 10 septembre prochain, une fête familiale sera organisée pour les paroissiennes et paroissiens. Détails et programmation à venir. Pour ceux qui veulent collaborer en tant que bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter.

À vous tous qui avez contribué à ce beau succès qui ne cesse de grandir, merci!



Paroisse de Sainte-
Catherine
Équipe d'animation locale
8 mai 2017

Bateau Concept



SERVICE 7 JOURS SUR 7

RÉPARATION DE BATEAUX

TRANSPORT À TRAVERS LE QUÉBEC

MAINTENANCE & ENTREPOSAGE

EMBALLAGE DE TOUTE SORTE

Luc Parent (418) 572-0545

Plus de 30 ans d'expérience

luc@bateauconcept.com

www.bateauconcept.com



Notre expérience est un gage de qualité!

FINITION MARINE

ET PLUS INC.



Réparation d'embarcations de plaisance
et tout autres produits de fibre de verre

- ✓ Réparation
- ✓ Entretien
- ✓ Fibre de verre
- ✓ Gelcoat

418-262-2285

Johanne Dorion - info@finitionmarine.ca

finitionmarine.ca



RRGMRP

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

laregieverte.ca

Gestion exemplaire des matières résiduelles

La RRGMRP se démarque grâce à ses efforts

Neuveville, le 5 avril 2017 – La société d'État RECYC-QUÉBEC soulignait le 29 mars dernier le travail des industries, commerces et institutions (ICI) de la région de la Capitale Nationale s'étant illustrés par leur engagement exemplaire en faveur d'une saine gestion des matières résiduelles.

Parmi les ICI honorés, la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP) s'est illustrée grâce à son taux de valorisation de 98,75% à son bureau administratif de Neuveville, recevant ainsi la plus haute attestation reconnaissant son travail exemplaire de réduction des matières résiduelles.



Sur la photo : Mme Sonia Gagné (vice-présidente Performance des opérations à Recyc-Québec); M. Bernard Gaudreau (président de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf); M. Michel Matte (député de Portneuf); M. Jean-Luc Mercure (directeur général de la Régie); M. Dany Michaud (président de Recyc-Québec); Mme Audrey Guillemette-Lacasse (agente de sensibilisation à la Régie) et Mme Élane Verret (secrétaire-trésorière de la Régie).

Source et information :

Dominique Genois, Coordonnatrice
Régie régionale de gestion
des matières résiduelles de Portneuf
Tél. 418 876-2714 poste 208
dgenois@rrgmrp.com

SERVICES AUX CITOYENS / INFO-COLLECTE

418 876-2714 / 1 866 760-2714

info@rrgmrp.com



**Vous déménagez?
Utilisez votre écocentre!**

- 🦊 Les écocentres vous permettent de vous départir écologiquement d'objets que vous ne pouvez pas déposer dans les bacs roulants.
- 🦊 Certains articles en bon état peuvent être apportés à un organisme communautaire. Informez-vous.
- 🦊 Les bacs verts et bruns ne font pas partie du déménagement! Ils appartiennent à la Régie et doivent rester sur place pour le prochain occupant.



Visitez
laregieverte.ca

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

L'horaire d'ouverture des écocentres est modifié en raison des congés fériés. Vérifiez l'horaire avant de vous déplacer.

Écocentre Neuville 1310 chemin du Site	Écocentre St-Raymond 590 chemin Bourg-Louis	Écocentre St-Alban 180 route 354	Écocentre St-Ubalde 570 rang St-Paul Nord	Écocentre Rivière-à-Pierre 824 rue Principale
FERMÉ 24 juin OUVERT le 1er juillet	FERMÉ 24 juin OUVERT 1er juillet	FERMÉ 24 juin OUVERT 1er juillet	FERMÉ 24 juin OUVERT 1er juillet	Aucun changement

**Télévision
Internet
Téléphonie**

418-875-1118

www.coopcscf.com

130, rue Désiré-Juneau,
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



Remerciements

ZONE Urbain
PAR ISABELLE ROY
Style | Beauté | Santé | Boutique

418.875.4646
zoneurbain.com

Résidente à Fossambault sur le Lac depuis 2002, native de Ste-Catherine de la Jacques Cartier, je suis très fière de notre beau coin de pays et crois fortement au développement des services de qualité offerts pour le bien-être de nos citoyens.

Quelle belle vague d'amour reçue encore cette année par nos clients. Merrci de tout cœur à vous chers clients pour votre reconnaissance!

Nous avons remporté la 2ème position du concours Gala Entreprise de l'Association des gens d'affaires de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et ce, par le choix du public parmi plus de 50 entreprises!

Après 2 ans d'existence du Gala Entreprise, Zoné Urbain s'est vu décerner deux prix. Que demander de plus comme reconnaissance? Ceci doit certainement refléter la constance de la qualité de l'expérience chez nous! Après 21 ans de métier cette année, je suis toujours aussi passionnée de la coiffure sous toutes ses formes!

Nous sommes tous des êtres uniques et je crois fortement que de se démarquer dans notre façon d'être et dans notre façon de faire se réalise simplement si l'on exploite nos forces personnelles en restant soi-même.

Bref, Être Vrai, Innovateur, partageant nos Passions, exploitant nos Limites, nos Savoirs et nos Valeurs à notre manière, c'est moi, c'est nous, l'équipe Zoné Urbain par Isabelle Roy! Nous avons hâte de vous revoir et n'oubliez pas, nous sommes toujours ouvert 7/7 jours, 5 soirs toujours dans le but de mieux vous servir!

En passant il y a encore des places de disponibles dans notre équipe! Nous aimons embaucher des professionnels du coin! MERCI ENCORE À TOUS, nous sommes TRÈS reconnaissants et au plaisir de vous revoir!

Merci de partager la bonne nouvelle pour continuer de nous faire connaître! Pour tous ceux qui aimeraient découvrir L'expérience VIP de chez **Zoné Urbain par Isabelle Roy**,
VOUS ÊTES BIENVENUS!

Isabelle Roy
Place du Torrent
4620, route Fossambault, porte 203
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec) G3N 1S7
418-875-4646
zoneurbain.com





MESSES À LA CHAPELLE ST-LOUIS

Les messes du dimanche reprendront à la Chapelle à **compter du 25 juin 2017 à 9h30** avec le Père Jean-Claude Lafleur comme par les années passées.

Prenez note que **le dimanche 2 juillet 2017, Mgr Denis Grondin** célébrera la messe qui sera suivie d'un déjeuner communautaire à l'extérieur sur les terrains de la Chapelle ou à l'intérieur en cas de pluie.

C'est une bonne occasion pour se rencontrer et fraterniser et nous sommes privilégiés de pouvoir recevoir Mgr Grondin pour la messe.

Si vous désirez faire célébrer une messe pour un anniversaire ou réserver pour un mariage ou un baptême, vous voudrez bien communiquer avec la responsable Mme Huguette Trottier, au 581-300-9902.

Au plaisir de vous y rencontrer!

Mme Jeannine Boily

Mme Huguette Trottier

Responsables de la Chapelle St-Louis

Comptoir des aubaines (Sous-sol de l'Église Ste-Catherine)	
LUNDI – MARDI – MERCREDI – JEUDI	9 h – 16 h
MARDI – VENDREDI	19 h à 21 h
SAMEDI	13 h à 16 h

Horaire des congés de juin (Sous-sol de l'Église Ste-Catherine)	
Vendredi 23 juin au lundi 26 juin (4 jours)	St-Jean-Baptiste
Vendredi 30 juin au lundi 3 juillet (4 jours)	Fête du Canada

POUR BIEN COMPRENDRE LE DANGER D'INCENDIE

Le danger d'incendie renseigne sur la facilité d'allumage du combustible de même que sur la difficulté à contrôler un éventuel incendie. L'ajout d'une cinquième classe (très élevé) permet à la SOPFEU de diffuser des données plus précises lorsque le danger d'incendie s'accroît et de mieux informer la population.

BAS

Incendie de faible intensité à propagation limitée.

 Il s'agit du bon moment pour effectuer vos brûlages, si cela est permis par votre municipalité.

MODÉRÉ

Incendie de surface se propageant de façon modérée, qui se contrôle généralement bien.

 Faites des feux de petite dimension sur le sol minéral.

ÉLEVÉ

Incendie de surface d'intensité modérée à vigoureuse, avec allumage intermittent des cimes, qui pose des défis de contrôle lors du combat terrestre.

 Avant d'allumer, vérifiez la force des vents. Ne faites pas de brûlages.

NOUVELLE
CLASSE

TRÈS ÉLEVÉ

Incendie de forte intensité avec allumage partiel ou complet des cimes. Les conditions au front de l'incendie sont au-delà de la capacité des équipes terrestres.

 Faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles.

EXTRÊME

Incendie de cimes de forte intensité, qui se propage à grande vitesse et peut devenir incontrôlable.



Évitez de faire des feux.



ASTUCE DE PRO

Pour être informé en tout temps de la situation en forêt, téléchargez l'application mobile de la SOPFEU.

Grâce à la géolocalisation, vous connaîtrez le danger d'incendie pour le secteur exact où vous vous trouvez.



Disponible pour iOS et Android

AVANT DE VOUS RENDRE EN FORÊT, CONSULTEZ LE DANGER D'INCENDIE



- ▷ sur nos panneaux d'inflammabilité officiels,
- ▷ sur notre site Internet,
- ▷ sur notre application mobile,
- ▷ ou en vous abonnant à notre envoi quotidien par courriel.

LES ÉTAPES ESSENTIELLES POUR UN FEU DE CAMP RÉUSSI:

1 Préparez votre feu dans un endroit dégagé et à l'abri du vent

2 Surveillez constamment votre feu

3 Éteignez en l'arrosant deux fois plutôt qu'une





LA SAISON ESTIVALE ARRIVE À GRANDS PAS! C'EST L'HEURE D'OUVRIER TON BARBECUE ET DE FAIRE UN FEU.

Où installer ma bouteille de gaz propane?

Lorsque vous placez votre barbecue sur votre patio, assurez-vous que la bouteille est placée à plus de 1 m (3 pi) de toute ouverture (porte-patio, porte, fenêtre, etc.) à plus de 3 m (10 pi) d'une source d'allumage et de la prise d'air d'un appareil. Outre les bouteilles de 2,3 kg (5 lb), il est interdit d'entreposer des bouteilles de gaz propane à l'intérieur des bâtiments.

Comment fermer correctement un barbecue au propane

Pour arrêter votre barbecue au propane, ouvrez tout d'abord le couvercle et fermez complètement la valve de votre bouteille de gaz avant de fermer les boutons des brûleurs. Lorsque le feu s'éteint, vous pouvez alors fermer les brûleurs. De cette manière, vous vous assurez qu'il n'y a plus de gaz dans la tuyauterie.

PERMIS DE FEU

Plusieurs résidents profitent de cette période pour faire le grand ménage de leur terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes. Le vent est votre principal ennemi. Une négligence peut vous faire perdre la maîtrise de votre feu, incendier la forêt, causer la perte de votre résidence, de votre chalet ou de celui du voisin.

Avant de brûler, vous devez :

- Vous renseigner auprès de la municipalité afin d'obtenir l'autorisation d'allumer un feu;
- S'il est possible de faire un feu, allumer le feu dans un endroit dégagé, sur un sol minéral;
- Éviter de brûler lors de grands vents;
- Avoir sur place le matériel approprié afin d'intervenir promptement.

**Il est INTERDIT de brûler des matières polluantes
comme des pneus, des déchets de construction ou des ordures.**



Avis de décès



Au C H U - C H U L, le 19 avril 2017, à l'âge de 95 ans et 10 mois, est décédée madame Julienne Simard, épouse de monsieur feu Lucien Verreault, fille de feu madame Juliette Breton et de feu monsieur Henri Simard. Elle demeurait à Québec.

Elle était la sœur de : feu Fernand (feu Jeanne Gariépy), feu Yvan (Thérèse Labbé), feu Armand (June Warren), feu Gaston (feu Jacqueline Noël), feu Jos (feu Monique de Courcy) et feu Marie-Marthe; la belle soeur de la famille Verreault : feu Vilmont (feu Yvette Wagner), feu Robert (feu Gilberte Moreau) et feu Jean-Marc (Lizette Vézina).

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Jean-Jacques (Arlette Tremblay), Clément (Françine Archambault), Benoit (Caroline Desbiens), Claire (Guy Laliberté), Hélène (Michel Kirouac), Jean-Martin (Jane Cesario) et Jean-François (Julie Sirois); ses petits-enfants : Isabelle Verreault, Jean-François Tremblay, Marie-Claude Verreault et Benoit-Alexandre Verreault (ainsi que leur mère Christine Banville), Eva-Anne Verreault Laliberté, Laura-Li Verreault Laliberté, Mélissa Maude Verreault Kirouac, Louis-Samuel Verreault Kirouac, Jean-Raphael Verreault, Jean-Alexis Verreault ainsi que Léa St-Jacques; ses arrière-petits-enfants : Justin, Charlie, William et Livia; ses frères et sœurs : Jeannine (feu Gaston Beaudry), Lucette (feu Claude Duquet), Liliane (Conrad Gagné), Denise (feu Roger Lefrançois), Jean-Paul (feu Yvette Cauchon); ses beaux frères et belles sœurs de la famille Verreault : Georgette (feu Jean-Charles Bernard); ses filleules : Céline Beaudry, Raynald Breton, Jocelyne Simard; ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ses ami(e)s du Domaine de Bordeaux.

La famille tient à remercier tous les employés du Domaine de Bordeaux pour leur collaboration à son bien être, ainsi que les Dr. Michel Dugas et Dr Francine Caron qui ont su apporter leurs bons soins.

Le Conseil municipal offre ses sincères sympathies à toute la famille Verreault.



EMPLOIS OFFERTS

À LA PLAGE DE LAC SAINT-JOSEPH

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE GENS DÉBROUILLARDS ET
SYMPATHIQUES QUI AIMENT TRAVAILLER FORT TOUT EN
S'AMUSANT. SI VOUS DÉSIREZ RELEVER DE NOMBREUX DÉFIS ET
FAIRE PARTIE D'UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE.

ON VOUS ATTEND!

Postes offerts dans les départements suivants :

ACCUEIL
CASSE-CROÛTE
DÉPANNEUR
ENTRETIEN

FAITES-NOUS PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE

PAR COURRIEL : GESTION@LA-PLAGE.CA AVEC
CC.

WILLSAVARD@GMAIL.COM

OU PAR FAX : 418-875-1478



Installations septiques résidentielles : Un nouveau règlement bonifié en vigueur dès le 26 avril 2017

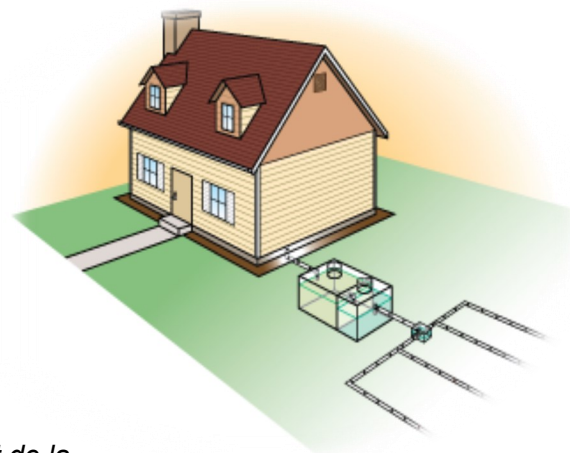
Québec, le 7 avril 2017 – Les modifications apportées au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22) annoncées le printemps dernier par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, entreront en vigueur dès le 26 avril 2017. Le Règlement a été modifié afin de proposer quatre solutions aux propriétaires de résidences isolées existantes qui sont contraints d'installer un système de traitement tertiaire avec déphosphatation. Ces modifications permettront de faciliter les travaux de mise aux normes des installations septiques tout en garantissant la protection de l'environnement et la santé publique.

Cette édicition réglementaire constitue la première phase de la réforme du Règlement annoncée au printemps 2016. Une deuxième phase de la réforme est en cours et permettra, dès cette année, de proposer des solutions additionnelles.

Citation :

« Les modifications apportées au Règlement permettent d'offrir rapidement à des propriétaires de résidences isolées existantes des solutions abordables, pérennes et respectueuses de l'environnement pour l'évacuation et le traitement de leurs eaux usées. Notre gouvernement poursuit l'étude d'autres approches qui pourront être inscrites dans la réglementation à moyen terme. Le traitement adéquat des eaux usées est un défi constant que nous devons relever ensemble. Il en va de la santé et de la sécurité de nos collectivités ainsi que de la pérennité des écosystèmes qui nous entourent. »

David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques



Faits saillants :

Les quatre solutions proposées aux propriétaires sont les suivantes :

- Mettre en commun un système avec déphosphatation pour deux résidences isolées existantes;
- Mettre en place une fosse de rétention à vidange totale (réservoir étanche) pour faire la rétention des eaux usées;
- Installer un cabinet à terreau (toilette à compost) avec fosse de rétention pour les eaux ménagères;
- Faciliter la mise en place de systèmes de traitement étanches qui rejettent les eaux usées dans un réseau d'égout municipal.

De plus, le Règlement :

- Reconnaît le scellement des puits effectué en vertu de l'ancien Règlement sur le captage des eaux souterraines (RCES);
 - Permet aux propriétaires d'une résidence isolée existante ou nouvelle d'installer un cabinet à terreau (toilette à compost) certifié conforme à la norme NSF/ANSI 41, à certaines conditions. Dans les situations où l'installation d'un cabinet à terreau est déjà permise, l'exigence d'utiliser un modèle certifié s'appliquera deux ans après l'entrée en vigueur du Règlement;
 - Permet que les eaux usées d'un bâtiment accessoire utilisé à des fins privées soient dirigées vers le dispositif de traitement et d'évacuation des eaux usées desservant la résidence isolée.
- Ces solutions permettront de faciliter l'application du Règlement, notamment dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, qui connaît des problèmes en raison de son sol argileux.

Tel qu'il a été annoncé dans le budget 2017-2018, les propriétaires d'une habitation résidentielle qui devront faire des travaux de mise aux normes de leur installation d'assainissement des eaux usées seront admissibles à un crédit d'impôt remboursable s'ils concluent une entente avec un entrepreneur qualifié avant le 1^{er} avril 2022. Ce crédit d'impôt ne vise que les propriétaires de résidences principales ou secondaires, dans la mesure où celles-ci sont habitables à l'année et généralement occupées par ces derniers. En outre, il ne s'applique qu'aux habitations résidentielles qui ne sont pas raccordées à des réseaux d'égout municipaux. La valeur du crédit d'impôt remboursable correspondra à 20 % des dépenses admissibles d'un particulier qui excéderont 2 500 \$. Elle atteindra un maximum de 5 500 \$. On estime que cette aide additionnelle profitera à quelque 32 000 propriétaires au Québec.

Le 20 avril 2016, le gouvernement du Québec a prépublié un projet de modification réglementaire soumis à la consultation publique jusqu'au 19 juin 2016. Quelques bonifications ont été apportées à la version juridique prépubliée en avril 2016, notamment pour :

- Permettre aux propriétaires de conserver les composantes existantes qui sont performantes et fonctionnelles lors de la réfection partielle d'une installation septique;
- Introduire un délai de deux ans avant d'exiger des propriétaires que leurs nouvelles fosses de rétention préfabriquées installées soient munies d'un dispositif de détection du niveau des eaux;
- Tenir compte du climat québécois lors de l'installation du cabinet à terreau;
- Permettre aux propriétaires de résidences existantes situées aux Îles-de-la-Madeleine de bénéficier des solutions de rechange lorsqu'ils doivent installer des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection

Petites annonces

Chalet à louer

à l'année ou pour la période estivale, avec accès au lac.

Pour informations, contactez Huguette au 418-656-6192.

Chalet à vendre ou louer au Lac St-Joseph

Magnifique propriété, directement sur le Lac St-Joseph. Vue panoramique à couper le souffle avec couchers de soleil, terrain très privé, entouré de magnifiques pins centenaires, toit cathédral avec mezzanine, majestueux foyer, 3 chambres et 2 salles de bains.

Pour location estivale ou à long terme.

Information : Julie Cantin 418 265-0205 ou juliecantin@oricom.ca

Chalet à louer

Au bord du lac avec plage
Disponible tout le mois de juin et la première semaine de juillet

Informations:
fgrandbois@gmail.com

**DÉPOSER VOTRE ANNONCE
GRATUITEMENT !**

Merci aux commanditaires

Les entreprises
Jean Boilard inc.



Tirage de joints

Jean Boilard
418 955-9549
jeanboilard03@hotmail.com

327, Chemin du Croissant, Lac-Saint-Joseph (Québec) G3N 2L5

R.B.Q. : 2952-7751-51

IGA SOURCES

Alain Gagné
Propriétaire



3375, rue de l'Héritière Québec (Qc) G3A 0M2	4540, route Fossambault Ste-Catherine-de-la-J.-Cartier (Qc) G3N 2T6	4250, 1ère Avenue, local 95 Québec (Qc) G1H 2S5	17010, boul. Henri-Bourassa Québec (Qc) G1G 4A3
T 418.872.4113 poste 102 C 418.575.2217 F 418.872.8411	T 418.875.1608 C 418.575.2217 F 418.875.4784	T 418.627.0660 C 418.575.2217 F 418.627.2158	T 418.628-2511 C 418.575.2217 F 418.628-7123

igadessources@bellnet.ca

TECHNO ROUTE
INFORM@TIQUE



Réseau
Mise à jour
Consultation

Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

Gestion MNB Inc.
Aménagement & Entretien paysager

121, de la Verrerie # 3
St-Augustin-de-Desmaures Qc. G3A 3A8

Tél : 418 908-0802
Cell : 418 933-5663

Marie-Nancy Brousseau
Présidente

plomberie
Jean-François Drolet
Entrepreneur spécialisé en plomberie



Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

418 929-8894

Membre
CMMTQ
Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec

VITRXPERT



vitres d'auto
attaches-remorques

GARAGE MARCOTTE & FILS

mécanique générale
pneu
alignement

Garage Marcotte et Fils
4669, Route De Fossambault
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

418 875-2989
www.garagemarcotte.com

AG
ANDRÉ GARNEAU inc.
Entrepreneur Électricien



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

R.B.Q. 5593 8484

- Résidentiel
- Commercial
- Installation et réparation

Fossambault-sur-le-Lac
et Québec métro

Tél.: **418 875-3245**
Cell.: **418 802-7318**
andre@andregarneau.com

CJC
Constructions de la Jacques-Cartier
C.B.R. inc.

CONSTRUCTION • RÉNOVATION

RÉSIDENTIELLE & COMMERCIALE

Tél. : **418-875-4105** Téléc. : 418 875-0909
5069, route Fossambault, C.P. 856
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec) G3N 2V2
cjc@cjcinc.ca

QUALITÉ HABITATION

Novoclimat

R.B.Q. : 2856-3864-65



1048, Chemin Thomas-Maher
Lac-Saint-Joseph (Québec)
G3N 0B4

Téléphone: 418-875-3355

Télécopieur: 418-875-0444

Courriel: info@villelacstjoseph.com

Site web: www.villelacstjoseph.com

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30

Organismes hors territoire

APPELSJ	418 522-0664
Bibliothèque Anne-Hébert	418-875-4758
CBJC	418 875-1120
Cercle des Fermières	418 875-3368
Chevaliers de Colomb	418 875-1119
Clinique médicale Ste-Catherine	418-875-0600
Club l'Age d'Or	418 875-3410
Club de motoneige	418 875-2650
Comité d'aide aux malades et à la mortalité	418 875-3364
Corp. Artiste et artisans de la J-C	418 875-3701
Popote Multi-services	418 845-3081
Société piste Jacques-Cartier/Portneuf	418 337-7525

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ LES

LUNDIS 26 JUIN ET 2 JUILLET 2017

Calendrier des activités

19 juin 2017	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
24 juin 2017 17h00	Cocktail d'ouverture du Club Nautique St-Louis	360, Thomas-Maher
1er juillet 2017 18h00	Souper des Résidents	Club Nautique St-Louis
2 juillet 2017 9h30	Messe et déjeuner Mgr Denis Grondin	Chapelle St-Louis
4 juillet 2017 10h00	Retour des bouteilles d'eau	Bureau de la Ville 1048, Thomas-Maher
17 juillet 2017	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
21 août 2017	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
18 septembre 2017	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay

VOS ÉLUS MUNICIPAUX



Michel Croteau

Maire de Ville de
Lac-Saint-Joseph

Poste vacant

District #1

*Nos. civiques
2 à 134*



Jacques Tessier

District #2

*Nos. civiques
134 à 262*



Diane Guérard

District #3

*Nos. civiques
264 à 389*



Claude Lessard

District #4

*Nos. civiques
390 à 522*



Claude Tessier

District #5

*Nos. civiques
524 à 888*



Clément Gignac

District #6

*Nos. Civiques
890 à 1075*

STATION TOURISTIQUE DUCHESNAY

BISTRO-BAR LE QUATRE-TEMPS

- Ouvert à tous, 7 jours
- Brunch tous les dimanches de 8 h 30 à 13 h 30
- Plats à la carte en soirée à partir de 15 \$

aubergeduchesnay.com | 418 875-2711, poste 4194

Photo : Benoît Camirand



RECONNECTEZ-VOUS
AVEC LA NATURE DU QUÉBEC

